



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 23 janvier 2024

Communiqué de presse

Le système d'information sur les armes bientôt accessible aux tireurs sportifs

Le service central des armes et explosifs (SCAE) du ministère de l'Intérieur a engagé en 2019 la transformation numérique de la politique publique de contrôle des armes et des explosifs.

Le système d'information sur les armes (SIA) qui recense les détenteurs d'armes est accessible aux détenteurs chasseurs (majeurs) et détenteurs sans titre depuis le 8 février 2022.

Les tireurs sportifs seront les prochains détenteurs d'armes à intégrer le SIA. Ils devront créer leur compte sur le SIA entre le 27 février 2024 et le 31 décembre 2024.

A l'occasion de cette ouverture, **le service central des armes et explosifs**, a réuni à Toulouse, le 17 janvier dernier, les professionnels et les partenaires locaux de la région Occitanie, pour rappeler les enjeux de la création du système d'information sur les armes, les opportunités qu'il représente pour les détenteurs d'armes chasseurs et tireurs sportifs ainsi que les obligations de ces derniers.

Au niveau national près de 600 000 comptes ont été créés dans le SIA depuis février 2022 par les chasseurs, 3075 pour le département de Tarn-et-Garonne. Le délai laissé pour créer leur compte SIA court jusqu'au 31 décembre 2024.

Pour rappel, les détenteurs particuliers d'une arme héritée ou trouvée et jusqu'ici non déclarée, doivent également se mettre en règle en créant un compte « détenteur sans titre » jusqu'au 31 décembre 2024 [ici](#).